



Service du médecin cantonal (SMC) Questions et réponses sur la gale

Fribourg, le 18 juin 2026

Questions et réponses sur la gale

Le Service du médecin cantonal a répertorié les questions qui lui ont été posées.

EN GENERAL	
Qu'est-ce que la gale ?	<p>La gale est une infestation bénigne de la peau par un parasite nommé sarcopte, dont la durée de vie est de 4 à 6 semaines (sur l'homme). Cette maladie est contagieuse et favorisée par la vie en communauté et la promiscuité. On trouve la gale dans le monde entier, dans toutes les classes socio-économiques et sous tous les climats.</p>
Quels sont les symptômes ?	<p>Les démangeaisons, surtout la nuit ou après une douche ou un bain chaud.</p> <p>L'apparition primaire typique est la galerie (ou sillon) = structure allongée de quelques millimètres avec la présence de vésicule à l'extrémité. Toutefois, l'absence de galeries n'exclue pas la présence de la gale.</p> <p>Des petits boutons rouges, type eczémateux avec des papules squameuses, parfois croûteuses, des vésicules et des pustules, sont visibles entre les doigts, les poignets, à l'arrière des genoux, la région génitale et les mamelons. Chez les nourrissons et les jeunes enfants, la gale touche souvent l'ensemble de la peau, y compris le visage et le cuir chevelu poilu.</p>
Comment est-ce qu'on attrape la gale ?	<p>Par contact direct proche et prolongé (par ex. dormir dans le même lit, la même chambre ou vivre sous le même toit).</p> <p>On estime qu'un contact peau à peau de 5-10 minutes sont nécessaires pour une transmission. Une simple poignée de main ne suffisent pas à transmettre la gale.</p>

	Par contact indirect par l'intermédiaire de l'environnement : literie, linge et mobiliers en tissu (canapés, chaises, ...). Le sarcopte peut survivre jusqu'à 4 jours en dehors de l'hôte humain.
Traitement des personnes	<p>Il faut aller chez son médecin. Il est indispensable de traiter simultanément les personnes atteintes et l'environnement. Les personnes atteintes sont exclues du travail ainsi que de la fréquentation de l'école, de la crèche, etc., pendant 24 heures après la première dose de traitement.</p> <p>Personnes contacts : personnel soignant, médical ou paramédical, membres d'une même famille, personnes partageant la même chambre ou un même espace restreint (foyer, caserne), les partenaires sexuels dans les 6 semaines précédant le diagnostic, qu'elles soient symptomatiques ou non.</p>
CRECHES, ECOLES, SALLES DE SPORT, PISCINES PUBLIQUES ET ACCUEILS	
Faut-il donner des recommandations de distance minimale entre les enfants ?	Non. La gale se transmet uniquement par contact direct et étroit avec la peau d'une personne infectée. On estime qu'un contact peau à peau de 5-10 minutes est nécessaire pour une transmission.
Les activités impliquant des contacts physiques rapprochés prolongés doivent-elles être temporairement évitées ?	Oui.
Le partage d'objets personnels (chaussons, casquette, etc.) doit-il être évité ?	Oui.
Il est recommandé de sprayer toutes les surfaces lors d'une situation de gale. Avec quel produit ?	Il ne faut traiter que le mobilier en contact avec les élèves avec des produits de nettoyage habituels détergents/désinfectants neutres disponibles dans les commerces (p.ex. Sanitol).
Faut-il nettoyer ou supprimer les éléments textiles en cas de situation de gale ?	Il faut les laver à 60°C, soit les mettre dans un sac en plastique fermé pendant 4 jours, soit les mettre dans un sac fermé dans le congélateur à une température inférieure à -10°C pendant au moins 5h. Il faut passer l'aspirateur sur les gros meubles et ne pas les utiliser durant 4 jours.

Est-ce qu'on peut se contaminer dans l'eau de piscine ?	Non.
Peut-on aller à la piscine avec les enfants ?	Oui, rien ne s'y oppose. Il faut respecter le processus pour les personnes concernées qui ont la gale (délai d'éviction de 24 après la prise du médicament).
COURSES D'ÉCOLE, CAMPS VERTS, FÊTES ET MANIFESTATIONS	
Faut-il annuler les courses d'école ?	Non, en principe pas. C'est la Direction de l'école qui prend cette décision.
Si elles sont maintenues, y a-t-il des recommandations particulières à suivre ?	Non.
Faut-il annuler les camps verts ?	Non, en principe pas. C'est la Direction de l'école qui décide.
Si ce n'est pas annulé et que des cas se manifestent sur place, quelle est la suite ?	<p>En cas d'une suspicion de gale, la personne concernée doit consulter un médecin et suivre le traitement. Cela peut se faire sur place ou à domicile.</p> <p>24h après la prise du médicament, elle peut participer à nouveau aux activités du camp.</p> <p>Parallèlement, toutes les personnes dormant dans la même chambre doivent être traitées préventivement car elles sont à considérer comme contacts étroits. Elles peuvent toutefois continuer les activités du camp. Il faut également traiter simultanément l'environnement (chambre, y compris matelas, habits dans cette chambre et penser de traiter l'environnement au domicile de la personne qui a la gale).</p>
Si ce n'est pas annulé, qu'un cas se manifeste sur place et que le Service du médecin cantonal décide de traiter toute la chambre, les parents ont-ils le droit de refuser que leur enfant prenne un médicament ?	Ce n'est pas le SMC qui décide. La personne concernée doit être vue par un médecin. Les parents peuvent refuser le traitement. Dans ce cas, l'élève devrait retourner à domicile pour éviter les contacts.

<p>En cas de spectacle prévu et d'élève atteint de la gale, faut-il annuler le spectacle ?</p>	<p>Non, le processus est le même que lors d'un cas dans une classe ou un camp, avec le traitement des cas contacts étroits.</p>
<p>NETTOYAGE DE SURFACES, TEXTILES ET AUTRES</p>	
<p>Les coussins, tapis, doudous et chaises en tissu doivent-ils être retirés en cas de situation avérée ?</p>	<p>Oui, il faut les laver à 60°C, soit les mettre dans un sac en plastique fermé pendant 4 jours, soit les mettre dans un sac fermé dans le congélateur à une température inférieure à -10°C pendant au moins 5h. Il faut passer l'aspirateur sur les sièges, les traiter avec un produit de nettoyage et ne pas les utiliser durant 4 jours.</p>
<p>Il est recommandé de sprayer toutes les surfaces. Avec quel produit ?</p>	<p>Il ne faut traiter que le mobilier en contact avec la personne concernée avec des produits de nettoyage habituels détergents/désinfectants neutres disponibles dans les commerces (p.ex. Sanitol).</p>
<p>MEDICAMENTS</p>	
<p>Est-il juste que les médicaments sont en rupture de stock dans les pharmacies ?</p>	<p>Selon information de la pharmacienne cantonale, il n'y a pas de rupture du stock d'Ivermectine. Cependant, parfois cela peut prendre plusieurs jours pour une pharmacies de préparer les capsules. Dans ce cas, il faut éviter les contacts et attendre 24h après la prise du médicament pour retourner en classe ou au travail.</p>
<p>Les sprays antiacariens sont chers. Pour une maison de 4 personnes et deux voitures il faut compter au moins 7 sprays. Que faire en cas de rupture ou peu de stock et qui paie ?</p>	<p>Les sprays antiacariens sont inutiles, nous recommandons des produits de nettoyage habituels, qui sont à la charge des personnes concernées ou l'utilisation de sacs fermés à mettre dans le congélateur pour les tissus ou habits.</p>
<p>Qui paie ou rembourse les médicaments ?</p>	<p>Le traitement des cas avérés comme les contacts étroits font l'objet d'une ordonnance médicale et sont pris en charge par l'assurance, pour autant que ce soit la PM (préparation magistrale effectuée par la pharmacie) qui est prescrite.</p>

Est-ce qu'un traitement doit être pris plusieurs fois ? Et en cas de contact avec des personnes infectées ?	Oui, la gale ainsi que le traitement pour la gale que ce soit pour la soigner ou parce qu'on est un cas contact, ne crée pas une immunité. Les personnes peuvent se réinfecter à plusieurs reprises.
Pour les personnes qui n'ont pas de machine à laver personnelle dans leur logement, tout cela paraît tout bonnement impossible.	Les vêtements contaminés peuvent être mis dans un sac en plastique pendant 4 jours ou dans un congélateur à -10°C pendant au moins 5h.
Est-il exact qu'entre les 2 prises de traitement (1 semaine), il faut changer de vêtements intégralement chaque jour ?	Oui il faut changer les habits tous les jours et les laver à 60°C ou mettre les habits pendant au moins 4 jours dans un sac en plastique ou dans un congélateur à -10°C durant au moins 5 heures.
On peut trouver ces acariens encore vivants sur des surfaces en attendant de retrouver un hôte humain. Comment faire ?	Les surfaces peuvent être nettoyées avec les produits de nettoyage usuels. Le sarcopte (acariens de la gale) survit 4 jours en dehors de l'hôte humain.
Ce n'est certes pas une maladie grave mais la prise du médicament n'est pas recommandée aux femmes enceintes et aux bébés et aucune famille n'a envie de faire ce traitement plusieurs fois. Peut-on obliger les gens à prendre le médicament ?	Pour les femmes enceintes ou qui allaitent et les nourrissons de < de 5kg, il existe un traitement qui est la perméthrine 5%. Mais il est vrai qu'on ne peut pas obliger une personne à prendre un médicament.
DIVERS	
Qu'en est-il des animaux de compagnie ?	Les animaux de compagnie ne véhiculent pas la gale. Les animaux peuvent également contracter une pseudo gale, mais c'est une maladie différente, la transmission est possible à l'humain, mais celle-ci provoque beaucoup moins de démangeaisons et nécessite juste le traitement de l'animal et pas de l'être humain.
Un lavage des mains régulier est-il utile ?	Oui, même si un lavage des mains ne prévient pas la gale.